

Publication de l'État des eaux des bassins

Dossier de la rédaction de H2o
November 2024

L'Agence de l'eau publie son rapport sur l'État des eaux des bassins Rhône-Méditerranée et Corse. Ce rapport présente l'État des eaux, constaté avec les dernières données disponibles (2023), ainsi que son évolution telle qu'elle ressort de l'exploitation des résultats d'analyses physico-chimiques et hydrobiologiques réalisées sur les cours d'eau et les eaux souterraines dans le cadre du programme de surveillance réglementaire sous la responsabilité de l'agence. Une analyse plus poussée est également proposée, intégrant, lorsque cela est possible, la valorisation de données acquises à partir des années 1990. Ainsi, 50 millions de résultats d'analyses physico-chimiques ou hydrobiologiques pour les cours d'eau, et 20 millions de résultats d'analyses physico-chimiques pour les eaux souterraines ont été mobilisés.

Pour les cours d'eau, le pourcentage de masses d'eau en bon ou très bon état écologique est de 48 % pour le bassin Rhône-Méditerranée et de 91 % pour le bassin de Corse. L'état de santé des cours d'eau est fortement lié au degré d'anthropisation des bassins. Le "bon" et le "très bon" état sont principalement rencontrés dans les régions montagneuses (Alpes, bordure du Massif central, Corse), alors que les états dégradés sont principalement situés dans les plaines agricoles et dans les zones les plus densément peuplées (plaine de la Saône, arc méditerranéen). Pour les eaux souterraines, le pourcentage de masses d'eau en bon état chimique est de 85 % pour le bassin Rhône-Méditerranée et de 100 % pour le bassin de Corse. Comme pour les eaux superficielles, l'état macrobenthique se concentre dans les zones agricoles et les plus densément peuplées du bassin Rhône-Méditerranée.

Le rapport intégral